

Quant à la politique d'une Nouvelle-France agrandie, elle pouvait avoir des avantages, mais aussi de graves inconvénients. C'est ce qu'avait compris Colbert, qui, dans une lettre adressée à Talon dès le 5 avril 1666, avait signalé les dangers d'une expansion trop rapide. Aussi, tout en encourageant les expéditions qui avaient pour but d'attacher les peuplades sauvages à la France ou de trouver un passage pour communiquer avec la mer de Chine, le ministre de Louis XIV demeura toujours hostile aux essais de colonisation lointaine. Ce qu'il fallait, c'était la consolidation des premiers établissements, c'était la colonisation "de proche en proche", pour employer les termes mêmes des instructions données par le roi au comte de Frontenac (7 avril 1672). Les voyages officiels comme ceux de Saint-Lusson et de Louis Jolliet avaient donc un but autre que celui d'une colonisation immédiate.

Ernest Gagnon.

*(A suivre)*

